

# L'ACTUALITÉ *Adéloise*

Bulletin d'information • Décembre 2013



*Joyeuses Fêtes  
et une  
Bonne année  
2014*



Programmation  
*Hiver*  
2014

comics pour les



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Pour cette édition de notre bulletin municipal, je souhaite vous sensibiliser à une question qui, au fil des ans, demeure encore préoccupante. La gestion des matières résiduelles sur notre territoire représente en effet une problématique importante pour le conseil municipal. Plusieurs actions ont été réalisées, tant de la part des adélois et adéloises que de la part des autorités municipales, pour mieux gérer nos matières résiduelles et ainsi tenter de diminuer la quantité de déchets déposés dans nos bacs noirs et d'améliorer le pourcentage de matières recyclées.

Plus récemment, nous avons embauché une étudiante, qui avait le mandat d'intervenir auprès de la population à l'écocentre, à domicile et au marché public. Son rôle consistait à informer les résidents sur la gestion de leurs matières résiduelles. Plusieurs outils ont depuis été mis en place et nous avons même publié un bulletin spécial en juin 2013, dédié entièrement à l'environnement, en plus de distribuer un dépliant informatif intitulé « Mes matières résiduelles je mets ça où? ».

Pourtant, et malgré tous ces efforts, les résultats sont mitigés. Selon les statistiques émanant de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, des quantités importantes de déchets non conformes se retrouvent encore dans les bacs noirs. Il a été confirmé que les camions en provenance de Sainte-Adèle contiennent encore aujourd'hui des matières non conformes, principalement du bois et du matériel électronique. Nous faisons donc appel à nouveau à votre collaboration pour tout simplement SOULEVER LE BON COUVERCLE. Par ailleurs, il importe de savoir que des actions seront mises en place pour mieux gérer ces matières, puisque d'ici la fin de 2015, les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoient :

- Ramener à 700 kg par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées, soit une réduction de 110 kg par habitation par rapport à 2008
- Recycler ou valoriser 80% des résidus de béton, de brique et d'asphalte
- Recycler 70% de PCVMP (papier, carton, verre, métal et plastique)
- Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70% des résidus CRD (construction, rénovation et démolition) du segment du bâtiment
- Recycler 60% de la matière organique putrescible (MO) résiduelle.

Sur une note plus festive, vous trouverez dans cette édition une foule de suggestions pour profiter pleinement des joies du plein air en famille à Sainte-Adèle. Les prochains mois donneront lieu à de nombreuses activités hivernales dont la marche et le patin sur l'anneau de glace de notre magnifique lac Rond, la raquette et le ski de fond sur notre réseau de sentiers adélois, sans compter la programmation animée de nos plaisirs d'hiver. Profitez de toutes ces occasions pour aller jouer dehors!

En terminant, je tiens à vous transmettre, au nom de tous les membres du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour Noël et la nouvelle année. Santé, paix et beaucoup de bonheur à tous nos citoyens!

*Réjean Charbonneau*



# Sécurité *incendie*



## RETOUR SUR LES ACTIVITÉS de la Semaine de la prévention des incendies

Trois principales activités de prévention ont eu lieu entre le 6 et 12 octobre 2013.

D'abord, en collaboration avec Rona Riopel, le Service de la sécurité incendie a distribué des avertisseurs de fumée, des détecteurs de monoxyde de carbone et des extincteurs. Les citoyens ont eu l'opportunité de rencontrer les pompiers qui présentaient divers équipements de sauvetage et qui tenaient une collecte de fonds, au profit de la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés.

Ensuite, pour une troisième année consécutive, plusieurs citoyens d'une partie de la rue Sigouin ont mis en pratique leur plan personnel d'évacuation du domicile puisque, comme partout au Québec, le 9 octobre à 19 h, les pompiers donnaient le signal pour une grande évacuation.

Enfin, il y a eu la soirée de livraison par des pompiers, de certaines commandes de repas en provenance du restaurant John le Grec. Durant ces visites surprises de livraison à domicile, les pompiers procédaient à la vérification des équipements de prévention des incendies et à l'attribution de repas gratuits si tout était bien en règle.

Noël et le jour de l'An arrivent à grand pas, et malheureusement il survient trop souvent des sinistres durant cette période de l'année. Votre Service de la sécurité incendie tient à vous sensibiliser pour que vous puissiez assurer la sécurité dans votre bâtiment. Alors voici quelques conseils particuliers de prévention pour le temps des fêtes.

Pour commencer, nous devons parler de la composante qui veille sur vous 24 h / 24 h, c'est-à-dire l'avertisseur de fumée qui est essentiel dans votre bâtiment. Il peut sauver des vies et limiter les dégâts matériels. Vous devez avoir un avertisseur de fumée adéquat et fonctionnel à chaque étage, incluant le sous-sol. Il doit contenir une pile, être électrique ou être combiné des deux. La durée de vie d'un avertisseur de fumée est de dix ans, alors portez une attention particulière afin d'être en sécurité. Si votre avertisseur est relié à une compagnie d'alarme incendie, qu'il y a longtemps que vous avez fait une mise à jour de votre système ou que vous êtes incertains de son bon fonctionnement, n'attendez pas, appelez afin d'être mieux protégés.

Durant le temps des fêtes, les décorations de Noël prennent place à l'intérieur comme à l'extérieur de votre demeure. Assurez-vous que tout fonctionne adéquatement et servez-vous de bon matériel de façon sécuritaire :

- Utilisez des lumières ainsi que des cordons de rallonge homologués CSA et ULC ;
- Évitez de surcharger les prises murales ;
- Privilégiez une barre d'alimentation ;
- Ne décidez jamais le sapin avec des chandelles.

L'utilisation des appareils de chauffage au bois comme chauffage d'appoint est populaire, surtout depuis la crise du verglas. Il faut donc être bien informé des risques inhérents à l'usage de ce type d'appareil. Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote. Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence. Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles. Le CO est présent dans la plupart des domiciles. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège pas contre le CO. Le détecteur de monoxyde de carbone est une composante fiable pour sauver des vies. Est-ce que vous l'avez ?

L'hiver, en cas d'incendie, des sorties bien déneigées peuvent vous sauver la vie. Il est donc essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. Cepen-



tant, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation. Assurez-vous que les fenêtres sont non seulement déneigées mais aussi dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation. Après chaque chute de neige, déneigez bien vos sorties, vos balcons et votre terrasse. De plus, n'attendez pas l'accumulation de neige sur la toiture de votre maison, de votre cabanon et de votre abri d'auto. Cette action pourrait éviter des effondrements, des affaissements et des dommages matériels. Le Service de la sécurité incendie effectue beaucoup d'interventions concernant l'accumulation de neige. La principale cause de l'accumulation de neige sur les toitures, est la négligence.

Soyez vigilants, ouvrez l'œil et surtout soyez prudents. La prévention notre priorité et votre responsabilité.

Le Service de la sécurité incendie de Sainte-Adèle vous souhaite de Joyeuses Fêtes et du bon temps en famille.



# RAPPORT du maire

## Réjean Charbonneau

sur la situation financière de la Ville de Sainte-Adèle



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la loi qui régit les cités et villes, je vous présente mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012 ainsi qu'un aperçu des principales réalisations de l'année en cours. À cela, s'ajoute un survol très sommaire des activités prévues pour la prochaine année 2014. Le budget 2014 n'est pas encore adopté par les membres du conseil car l'analyse des demandes des différents services municipaux n'est pas complétée au moment de la rédaction de ce rapport.

### États financiers consolidés 2012

Les états financiers consolidés ont été vérifiés et présentés aux membres du conseil par le bureau Yves de Carufel CPA Inc., qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport.

Les résultats de l'année 2012 font état d'un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 652 389 \$. Les revenus totaux ont été de 23 106 528 \$ et les charges avant amortissement de 20 922 119 \$. Le remboursement de la dette à long terme s'est élevé à 1 506 591 \$ et les affectations à 79 152 \$. Nous avons financé à long terme certaines charges pour un total de 53 723 \$.

#### L'endettement total net à long terme :

L'endettement total net de la Ville au 31 décembre 2012 était de	28 310 261 \$
À la charge de l'ensemble des contribuables	19 623 527 \$
À la charge d'une partie des contribuables	8 423 585 \$
À la charge des gouvernements	263 149 \$

### Aperçu des réalisations pour l'année 2013

Le budget de fonctionnement adopté pour l'année 2013 est de 22 689 360 \$ incluant le remboursement en capital de 1 508 330 \$ de la dette à long terme. De plus, des dépenses d'investissement en immobilisations de 9 553 800 \$ ont été budgétisées.

Au 15 novembre, les projets en immobilisations suivants ont été réalisés en entier ou en partie :

- Acquisition d'un véhicule électrique;
- Acquisition de véhicules pour le Service des travaux publics;
- Installation d'un système d'épandage électronique d'abrasifs sur les véhicules de déneigement;
- Construction et aménagement de la Place des citoyens;
- Travaux sur la rue Mont-du-Rocher;
- Travaux de réfection de pavage de différentes rues;
- Installation de nouvelles enseignes de rues et affichage directionnel;
- Réfection de bâtiments (postes de pompage);
- Réfection du réseau d'aqueduc sur les rues du Bougeoir, des Cavaliers, du Hibou-Blanc, des Neiges et de la Taupinée.

### Indications préliminaires quant aux résultats financiers du présent exercice

Les revenus anticipés pour l'année 2013 devraient être supérieurs à ceux prévus lors de la préparation du budget. Ces revenus additionnels, conjugués à des dépenses moins importantes que prévues, nous laissent entrevoir, à ce jour, un surplus pour l'année 2013.

### Rémunérations et allocations des membres du conseil

Pour 2013, je reçois une rémunération annuelle de 47 229 \$ et une allocation de dépenses de 15 662 \$. À titre de membre du conseil des maires à la Municipalité régionale du comté des Pays-d'en-Haut (MRC), je reçois une rémunération mensuelle de 725,66 \$ ainsi qu'une somme de 150 \$ par réunion du comité auquel je participe. En tant que membre de la Conférence régionale des élus (CRÉ), je reçois une somme de 273 \$ par séance du conseil d'administration.

Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 9 486 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses au montant de 4 743 \$. Ils reçoivent une rémunération mensuelle additionnelle de 148 \$ plus une allocation de dépenses de 74 \$ pour présider une commission ou pour siéger à titre de maire suppléant.

### Liste des contrats

Je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière, ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau du greffier pour consultation.

### Perspectives 2014

Depuis plusieurs semaines, l'équipe du personnel cadre de la Ville de Sainte-Adèle travaille, en étroite collaboration avec la direction générale, à l'élaboration du budget pour l'année 2014. Les membres du conseil municipal procéderont ensuite à l'étude du budget proposé pour adoption finale le 16 décembre et ce, en tenant compte des enjeux qui traceront les grandes orientations de ce prochain exercice budgétaire.

Ainsi, dans le cadre des programmes de développement durable imposés par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), nous poursuivrons la mise à jour de nos infrastructures d'égout et d'aqueduc.

# RAPPORT du maire

## Réjean Charbonneau (SUITE)

Malgré les importantes coupures budgétaires annoncées récemment par le gouvernement du Québec, nous respecterons notre engagement d'améliorer le réseau routier en poursuivant nos travaux correcteurs de pavage.

En 2014, nous mettrons également en place un système de rinçage biannuel du réseau d'aqueduc pour maintenir la qualité de l'eau potable de même qu'un système d'interception des infiltrations d'eau dans notre réseau d'égout.

Afin de nous conformer aux diverses normes en matière d'économie d'eau potable imposées par le MAMROT, nous procéderons à l'installation de compteurs d'eau dans les milieux autres que résidentiels. Nous avons également convenu d'unifier la taxe d'eau sur l'ensemble du territoire de Sainte-Adèle.

De plus, nous avons récemment été informés par ce même ministère des nouvelles exigences sur la caractérisation des sols des propriétés appartenant à la Ville. De ce fait, au cours de la prochaine année, nous serons dans l'obligation d'effectuer des tests de sol et de procéder à des décontaminations le cas échéant.

Toujours dans un souci d'améliorer la qualité de vie des citoyens mais aussi parce que Sainte-Adèle est une ville pour la famille à toutes les étapes de la vie, nous continuerons d'offrir une programmation diversifiée d'activités socioculturelles pour tous les groupes d'âge.

Un promoteur a présenté un projet prestigieux pour le site de La Rolland. Ce projet devrait être mis de l'avant en 2014.

Enfin, nous déploierons tous les efforts nécessaires pour maintenir la même rigueur administrative dans la prestation municipale et faire usage des meilleures pratiques qui soient dans la distribution des services municipaux.

En mon nom et au nom du conseil municipal, je désire souligner l'implication et l'immense travail accompli par tous les bénévoles de la ville qui œuvrent au sein de différents mouvements, associations et clubs sociaux, sans oublier l'excellent travail qu'effectuent tous nos employés. Chacun à leur façon, ils contribuent à améliorer le quotidien des Adélois et Adéloises en plus de faire grandir, un peu plus chaque jour, notre sentiment de fierté et d'appartenance à cette communauté.

Nous tenons à leur transmettre nos plus sincères remerciements.

Sainte-Adèle, le 18 novembre 2013

Réjean Charbonneau  
Maire  
Ville de Sainte-Adèle

## Place Babillard

### ÉVALUATION DES BÂTIMENTS

Le Service d'évaluation de la MRC des Pays-d'en-Haut procédera dans les mois à venir à la visite complète de l'ensemble des bâtiments localisés sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle (à l'exception des secteurs Mont-Rolland et Mont Gabriel). Cette visite s'inscrit dans le processus de préparation du prochain rôle d'évaluation prévu pour les exercices financiers 2015-2016-2017 et dans le cadre de la modernisation réglementaire instaurée en 2010 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

La MRC des Pays-d'en-Haut a mandaté la firme Émibec Ltée, évaluateurs agréés, pour effectuer ce travail. Une équipe de plusieurs techniciens/inspecteurs sera affectée à cette tâche. Ces derniers possèdent une carte d'identité avec photo émise par la MRC, laquelle est exhibée en permanence

sur ces derniers. Ils auront également une lettre de présentation personnalisée préparée par la Ville de Sainte-Adèle afin de confirmer leur identité. Ils sont autorisés à visiter l'intérieur et l'extérieur de chaque propriété en vertu des articles 15 à 18 de la Loi sur la fiscalité municipale (LFM) ainsi que la prise de photos extérieures.

Nous demandons donc votre collaboration afin de faciliter leur travail qui ne demandera que quelques minutes de votre temps et qui permettra de mettre à jour votre dossier d'évaluation.

### HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Tous les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés du 24 décembre 2013 au 5 janvier 2014 inclusivement

## Collectes du temps des fêtes

Veillez prendre note que la collecte de déchets du 25 décembre (secteur du mercredi) aura lieu le lendemain, soit le 26 décembre et la collecte de déchets du 1<sup>er</sup> janvier (secteur du mercredi) aura lieu le lendemain, soit le 2 janvier. ❄️❄️❄️

## Écocentre : horaire des fêtes

À l'occasion des fêtes, l'écocentre de Sainte-Adèle sera fermé les mercredi et jeudi 25 et 26 décembre et 1<sup>er</sup> et 2 janvier. ❄️❄️❄️

Écocentre Sainte-Adèle, 2815, rue Rolland - Tél. : 450 229-4984

## Quand et comment disposer de votre sapin de Noël naturel ?

Vous pouvez l'apporter à l'écocentre **OU BIEN** le couper en sections d'un mètre, que vous déposerez en bordure de rue le 2<sup>e</sup> dimanche du mois, au début de la semaine de collecte des encombrants. ❄️❄️❄️

## Que faire de mon vieil appareil ?

Les appareils électriques et électroniques font souvent partie des cadeaux offerts durant les fêtes.

Mais que faire des anciens appareils ?

**Les ordinateurs, écrans, périphériques, petits électros, appareils cellulaires ne doivent pas être mis aux ordures.** ❄️❄️❄️

Ils contiennent des matières contaminantes telles que le cadmium, le béryllium et le mercure.

Apportez-les à l'écocentre (sans frais) pour les faire recycler. Un service offert à tous les citoyens soucieux de réduire l'enfouissement.

*N'oubliez pas votre preuve de résidence !*

## Vos gestes quotidiens comptent plus que vous ne le croyez

Pour s'assurer que les matières déposées dans le bac bleu continuent d'être valorisées, il est très important de séparer soigneusement les déchets des recyclables, car les recycleurs peuvent refuser des ballots qui contiennent trop de matières non conformes.

Un grand principe de base est que

**tout objet contenant plus d'un type de matière ne peut pas être recyclé.**

Voici quelques exemples d'objets courants qui **ne doivent pas se retrouver dans le bac bleu :**

Ampoules électriques



Appareils électriques



Câblage électrique



Cordes à linge



Couches jetables



Jouets



Outils électriques



Papiers et cartons souillés d'aliments



Résidus domestiques dangereux (RDD)



Toiles de piscine



Vaisselle (cristal, pyrex, porcelaine, céramique, poterie et verrerie)



Vêtements



**M  
E  
L  
L  
E  
U  
X  
C  
O  
U  
R  
S**

de la part de toute l'équipe de Compo Recycle !



# Travaux publics et génie

## Appel pour URGENCE

Le Service des travaux publics désire vous rappeler que pour toute urgence en dehors des heures régulières de bureau vous devez communiquer avec le 911. Sont considérées comme urgences : bris d'aqueduc, nid-de-poule dangereux, rue minée par des pluies diluviennes, opération de déneigement, verglas, arbre qui obstrue la voie publique, etc.

Pour toute autre requête de nature non urgente, veuillez contacter la Sûreté du Québec au 310-4141.

## VOICI UN RAPPEL DE CERTAINS RÈGLEMENTS MUNICIPAUX CONCERNANT LA SAISON HIVERNALE

Nous comptons sur votre précieuse collaboration quant au respect de ces derniers. Soyez prudents et bon hiver!!!!



### INTERDICTION DE STATIONNER dans les rues et les stationnements municipaux du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril

Le stationnement des véhicules routiers est interdit sur tous les chemins publics du lundi au vendredi de 0 h à 7 h du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement de chaque année, à l'exception de la période du 23 décembre au 6 janvier inclusivement de chaque année.

Nonobstant le paragraphe précédent, le stationnement est permis sur tous les chemins publics durant la relâche scolaire, tel que décrété par les différentes commissions scolaires du Québec (règlement SQ-03-2012, articles 12 et 23).

Le stationnement des véhicules routiers est interdit dans tous les stationnements municipaux du lundi au vendredi entre 4 h et 7 h du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril de chaque année, à l'exception de la période du 23 décembre au 6 janvier inclusivement de chaque année et durant la relâche scolaire, tel que décrété par les différentes commissions scolaires du Québec.

## DISPOSITION de la neige et de la glace

Le fait pour le propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble de laisser ou de permettre que soit laissée sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé. Toute personne qui contrevient à ce règlement est passible d'une amende minimale de 200 \$ pour une première infraction (article 57 du règlement SQ-04-2012).



## ABRIS D'AUTOS

Les abris d'autos temporaires et autres abris d'hiver temporaires ne doivent pas empiéter à l'intérieur de l'emprise de la voie publique et doivent être installés en conformité avec la réglementation d'urbanisme en vigueur.

De ce fait, nous vous demandons de porter une attention particulière lorsque vous installez vos abris d'autos pour ne pas qu'ils empiètent sur l'emprise de la Ville. En cas de bris lors des opérations de déneigement, le Service des travaux publics ne pourrait être tenu responsable dans ces cas.



## Apprenez à CONNAÎTRE VOS ÉGOUTS

La Division génie de la Ville réalise présentement une campagne d'analyse des eaux de ruissellement, d'infiltration et de surface qui pénètrent dans le réseau d'égout de la Ville, et ce, dans certains secteurs du réseau d'égout municipal. Les eaux qui doivent se trouver dans le réseau d'égout sont les eaux usées, c'est-à-dire qui ont été utilisées et souillées par des activités humaines. Elles doivent être traitées dans des stations d'épuration ou des fosses septiques, pour minimiser la pollution, avant d'être retournées au milieu naturel une fois épurées.

Cette campagne a pour but d'identifier les sections du réseau d'égout sanitaire (ne devant contenir que les eaux usées) problématiques qui interceptent des eaux provenant des précipitations par des raccordements non conformes ou par infiltration de la nappe phréatique. Les informations qui seront recueillies dans cette étude permettront à la Ville d'élaborer un plan d'action afin de diminuer l'apport en eau indésirable dans son réseau d'égout domestique. Il est important de savoir que la présence d'eau de ruissellement ou d'infiltration dans un réseau d'égout sanitaire crée un volume d'eau important à traiter inutilement et dilue la

concentration des eaux sanitaires ce qui complexifie le traitement aux stations de traitement des eaux usées de la Ville. Ceci à pour effet d'augmenter les coûts d'opération des usines de traitement et d'augmenter aussi le risque de débordement puisque le réseau sanitaire n'est pas conçu pour recevoir ces différents débits additionnels indésirables.

En octobre dernier, la Ville a mandaté un entrepreneur spécialisé afin d'effectuer différents essais pour localiser et identifier les principales sources dans le réseau d'égout. Ces tests se résument à la prise de débit mais également aux essais de fumée. Ces derniers ont permis d'identifier différents raccordements non conformes tels que gouttières, drains français, puisards de rue, etc. En effet, ces branchements génèrent un apport d'eau « propre » dans un réseau qui se veut dédié aux eaux usées. Le débranchement de toutes les entrées d'eau de ruissellement ou de surface permettra à la Ville d'effectuer une gestion plus efficace des eaux usées. La collaboration de tous dans cet exercice est grandement appréciée et bénéficiera à l'efficacité de notre réseau d'égout.





# Coup de *chapeau*



BOUGIES DES LAURENTIDES  
SOURCE DE LUMIÈRE • SOURCE D'ESPOIR

## UNE INITIATIVE qui en vaut la CHANDELLE

Par Gabriel Parent-Leblanc, B. Sc., DGE

**La Fabrique des Allumés est un projet d'Intégration-Travail Laurentides qui permet à 11 personnes handicapées ou ayant un certain obstacle à l'emploi d'obtenir une expérience de travail dans la confection de bougies.**

Pour ces individus, avoir une expérience de travail agréable et pertinente est vitale, car ceux-ci se retrouvent souvent confrontés à des problèmes lorsque vient le temps d'intégrer le marché du travail et même pendant les études. La Fabrique des Allumés produit des bougies depuis 2011 et depuis, trois cohortes de respectivement 4, 11 et 11 personnes ont pu apprendre et ainsi intégrer le marché de l'emploi avec plus de facilité. L'ouverture officielle de l'atelier à Sainte-Adèle s'est réalisée le 28 octobre dernier en compagnie des onze employés de la Fabrique.

C'est d'ailleurs là la mission de l'organisme : « *développer les compétences, les connaissances et l'expérience de travail dans une microentreprise de fabrication de chandelles* » nous explique la coordonnatrice du projet Jocelyne Labelle. En 2012, l'organisme visait l'intégration de 60 % des participants dans un emploi régulier à temps plein ou partiel ou un retour aux études. Or, à la suite de leur participation à la Fabrique des Allumés, c'est plutôt 83 % de ceux-ci qui ont répondu à l'objectif! Ces résultats s'expliquent possiblement par les impacts causés par leur séjour à la Fabrique. Effectivement, l'expérience leur permet de :

- Réussir une première expérience de travail et obtenir un diplôme symbolique de la Fabrique ;
- Améliorer leurs compétences sociales en étant mis en situation de travail d'équipe ;
- Être sensibilisés au fonctionnement d'une entreprise (création, production, contrôle de la qualité, vente et promotion, distribution et service à la clientèle.) ;
- Gérer leurs avoirs en recevant une allocation salariale.



**En 2012, la Fabrique des Allumés s'est vu décerner un prix pour « son engagement auprès des personnes handicapées » par le Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides (RCPHL)**

Jocelyne Labelle et son équipe n'ont pas pour seul but l'intégration au travail de personnes ayant un obstacle à l'emploi : « *la production d'un produit de qualité est également important pour nous* », nous mentionne-t-elle en entrevue. C'est pourquoi la Fabrique des Allumés produit ses bougies à l'aide de **cire de soya à 100 % pure, biologique et sans OGM**. Ces bougies, contrairement à celles à base de paraffine, ne dégagent pas de composés organiques volatils (COV) lorsqu'allumées. En effet, la

paraffine est fabriquée à partir de produits pétroliers et dégage des substances toxiques et cancérigènes tels que le toluène et le benzène lors de la combustion.



# Coup de *chapeau*

Les bougies sont disponibles chez de nombreux marchands à travers la province (voir encadré). En plus de produire des bougies au format consommateur, la Fabrique produit également des cierges, qu'elle vend à plusieurs églises dont les églises de Saint-Sauveur, de Sainte-Adèle et de Sainte-Agathe-des-Monts.

Également, spécialement pour le temps des Fêtes, des paniers de Noël seront mis en vente à l'atelier de la Fabrique des Allumés. Vendus à un prix de 65 \$ incluant les taxes, ceux-ci contiennent des bougies ainsi que des produits provenant des entreprises La Petite Boîte à Lunch et Les Sœurs en Vrac. Celles-ci se situent respectivement à Saint-Sauveur (7, rue de l'Église) et Montréal. Les paniers de Noël ont une valeur marchande de 120 \$ et seulement 200 seront produits, alors agissez vite!

Finalement, la Fabrique des Allumés est une initiative qui ne fait que des gagnants. Effectivement, des personnes handicapées, des décrocheurs ou des personnes ayant un autre obstacle à l'emploi obtiennent une expérience de travail enrichissante qui leur donne le goût de continuer à être des membres prolifiques de la société. Les particuliers et les clients corporatifs, pour leur part, obtiennent des bougies de qualité à prix compétitif. Des bougies qui ne libèrent pas de COV toxique et cancérigène comme le font les bougies conventionnelles à base de paraffine. Pour toutes ces raisons, encourager la Fabrique des Allumés est un geste qui en vaut la chandelle!



*Claudine Prevost, de Les Sœurs en Vrac, Jackie Burgess et Rachel Fournier de La Petite Boîte à Lunch*



## POINTS DE VENTE

**Polar bear's Club**  
Piedmont

**Librairie Vénus**  
Rimouski

**Spa Santé**  
L'Assomption

**Le coffret D'Anne-Marie**  
Boucherville

**Boutique le Charcutier**  
Montmagny

**Coop Saint-Hyacinthe**  
Saint-Hyacinthe

**Proxim**  
Sherbrooke

**Variétés Fermont**  
Fermont

**Jean-Coutu**  
Lavaltrie

**Café noisette**  
Charlesbourg

**Jean-Coutu**  
Saint-Bruno

**Aire du temps**  
Saint-Sauveur

**Cadeaux 4 saisons**  
Mont-Tremblant

**Sykes et MC Gree antiquité**  
Lac-Brome

**Illico photocopies**  
Sainte-Adèle

**Starca**  
Sainte-Adèle

**Créations florales**  
Sainte-Adèle

**Spa évasion santé**  
Saint-Jovite

**L'atelier de la Fabrique des Allumés**  
3600, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle  
Ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30  
450 694-3053

*Le projet de la Fabrique est rendu possible grâce à ses deux bailleurs de fonds Service Canada et Sphère Québec.*

Référence : Idée BIO ! magazine, volume 2, numéro 4, en kiosque le 4 décembre 2013.

Site internet : <http://www.ideebio.ca>



## Voulez-vous ÉPARGNER 500 \$?

Il s'agit du montant minimal d'une amende qui peut être imposée lorsque certains travaux (construction, rénovation, agrandissement, bâtiment accessoire, abattage d'arbres, remblai, etc.) sont entrepris sans qu'un permis de construction soit préalablement délivré par la Ville. Dès le début de la planification de votre projet, contactez le Service d'urbanisme afin de connaître les exigences réglementaires qui pourraient s'appliquer et établir si un permis de construction est requis. C'est notre rôle de vous renseigner et vous guider à travers les procédures de demande de permis. Une simple vérification pourrait vous permettre d'éviter de fâcheuses surprises, d'autant plus que la tarification applicable pour l'obtention d'un permis est nettement moins élevée que le montant de l'amende imposée en cas d'absence de permis. De plus, si des travaux de construction sont réalisés sans permis et que ceux-ci sont dérogoratoires à la réglementation municipale, vous pourriez avoir de mauvaises surprises au moment de vendre votre propriété.

Le formulaire de demande de permis peut être téléchargé à partir du site Internet de la Ville ([www.ville.sainte-adele.qc.ca](http://www.ville.sainte-adele.qc.ca)).



## TRAVAILLEUR AUTONOME À DOMICILE, avez-vous votre permis d'affaires?

Il est possible pour l'occupant d'un immeuble résidentiel d'opérer comme travailleur autonome certains types de commerces (bureau, services ou artisanal) à l'intérieur de son logement, dans la mesure où l'activité y est autorisée en vertu de la réglementation municipale et qu'un permis d'affaires fut au préalable délivré par le Service d'urbanisme. Avant d'entreprendre vos démarches en vue de démarrer votre entreprise à la maison, communiquez avec le Service d'urbanisme pour établir, en premier lieu, si l'activité commerciale visée est autorisée et connaître par la suite les exigences réglementaires applicables. L'obtention requise du permis d'affaires viendra confirmer que votre activité visée y est bien autorisée.

## PROGRAMME ÉCORÉNOV \$\$\$

### Bonne nouvelle

Le gouvernement du Québec a mis en place un nouveau programme « ÉcoRénov », qui offre un crédit d'impôt pour certains types de travaux dont la renaturalisation riveraine et le remplacement d'une installation sanitaire.

N'oubliez pas que ce type de travaux nécessite l'obtention d'un permis du Service d'urbanisme (permis gratuit pour la renaturalisation riveraine et 100 \$ pour l'installation sanitaire).

Ce programme d'aide n'étant pas municipal, pour plus d'information vous devez consulter le document s'intitulant « Mesures fiscales visant à stimuler les investissements des particuliers et des entreprises » sur le site [http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR\\_2013-10-f-b.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR_2013-10-f-b.pdf).

## PÉRIODES D'INSCRIPTION

### PAR INTERNET :

**Du samedi 11 janvier  
(dès 10 h) jusqu'au dimanche  
19 janvier 2014 (23 h)**

### EN PERSONNE :

**Mercredi 15 janvier et jeudi  
16 janvier 2014 (de 9 h à 12 h  
et de 13 h à 16 h)  
Vendredi 17 janvier et samedi  
18 janvier 2014 (de 9 h à 12 h)**

## INSCRIPTIONS

### Comment s'inscrire?

Par Internet ([www.ville.sainte-adele.qc.ca](http://www.ville.sainte-adele.qc.ca)) ou en personne. La carte citoyenne est obligatoire afin de s'inscrire aux cours offerts par la Ville.

### Par Internet

Vous pouvez vous inscrire seulement à partir du samedi 11 janvier (dès 10 h) jusqu'au dimanche 19 janvier (23 h). Vous devez alors payer par carte de crédit. Choisissez l'une des trois options qui représente votre situation :

- Si un membre de votre famille ne s'est inscrit à un cours ou un camp d'hiver/d'été depuis l'été 2010, vous devez créer votre famille, dès maintenant, en prenant soin de remplir toutes les cases demandées. Par la suite, vous pouvez procéder à l'inscription en ligne.
- Si un membre de votre famille s'est déjà inscrit par INTERNET à un cours ou à un camp d'hiver/d'été depuis l'été 2010 et que vous possédez votre code d'utilisateur et votre mot de passe (votre famille est déjà créée dans le logiciel), vous pouvez procéder à l'inscription en ligne.
- Si un membre de votre famille s'est déjà inscrit par le SECRÉTARIAT DU SERVICE DES LOISIRS à un cours ou à un camp d'hiver/d'été depuis l'été 2010 et que vous désirez vous inscrire par vous-mêmes en ligne, demandez à la secrétaire du Service des loisirs (450 229-2921, poste 244 ou [loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca](mailto:loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca)) de vous envoyer le lien par courriel, car votre famille est déjà créée dans le logiciel. Ce lien est essentiel pour procéder à l'inscription.

### En personne

Imprimez et remplissez le formulaire d'inscription\* sur notre site. Ensuite, présentez-vous au Service des loisirs (Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland, 1200 rue Claude-Grégoire) durant les périodes d'inscription ci-haut mentionnées. Prenez note que vous devez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la VILLE DE SAINTE-ADELE.

\*Le formulaire est également disponible au Service des loisirs

### Accès gratuit à l'Internet

Nous vous rappelons que vous avez accès gratuitement à l'Internet à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon.

### Lieu de résidence

Le Service des loisirs se réserve le droit de faire les vérifications nécessaires afin de confirmer votre lieu de résidence.

### Tarifs des cours

La Ville se réserve le droit de modifier les tarifs sans préavis.

### Service des loisirs

450 229-2921, poste 244 - [loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca](mailto:loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca)



# Programmation *Hiver* 2014

service des loisirs

ÉVITEZ LA COHUE, INSCRIVEZ-VOUS PAR INTERNET !

# PÉRIODES D'INSCRIPTION

# ACTIVITÉS sportives et récréatives

PAR INTERNET : Du samedi 11 janvier (dès 10 h) jusqu'au dimanche 19 janvier 2014 (23 h) | EN PERSONNE : Mercredi 15 janvier et jeudi 16 janvier 2014 (de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h) - Vendredi 17 janvier et samedi 18 janvier 2014 (de 9 h à 12 h)

La Ville se réserve le droit de modifier les tarifs sans préavis. | Pas de cours du 3 au 9 mars 2014 (relâche scolaire)

## pour enfants

### KARATÉ



**CLIENTÈLE :** 5 à 14 ans  
**PAR :** Lorenzo D'Anna  
**LIEU :** Gymnase école secondaire A.-N.-Morin  
**HORAIRE :** Débutant  
Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30  
Avancé  
Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30  
**DÉBUT/FIN :** 24 janvier au 11 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 68 \$ (Assurances incluses)  
Prévoir des frais pour l'achat du kimono; information au 1<sup>er</sup> cours.  
**NOTE :** Pas de cours les 14 février et 7 mars.  
Horaire selon calendrier scolaire.

### CHANT ET INITIATION AU THÉÂTRE

VOUS AMUSER PAR LE CHANT

**CLIENTÈLE :** 7 à 14 ans  
**PAR :** Louise Fontaine  
**LIEU :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Cours 1 :  
Vendredi de 17 h 30 à 18 h 30  
Cours 2 :  
Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30  
Cours 3 :  
Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30  
**DÉBUT/FIN :** 31 janvier au 11 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 140 \$

Cours intermunicipal



### DANSE HIP-HOP

**CLIENTÈLE :** 6 à 8 ans et 9 à 13 ans  
**PAR :** Andréanne Laroche-Choquette  
**LIEU :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** 6 à 8 ans  
Samedi de 11 h à 12 h  
9 à 13 ans  
Samedi de 12 h 30 à 13 h 30  
**DÉBUT/FIN :** 1 février au 12 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 68 \$



### DANSE HIP-HOP ÉLITE

**CLIENTÈLE :** 9 à 13 ans  
**PAR :** Andréanne Laroche-Choquette  
**LIEU :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Samedi de 13 h 30 à 14 h 30  
**DÉBUT/FIN :** 1 février au 12 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 68 \$  
**PRÉREQUIS :** Avoir suivi un cours en danse

### DANSE CONTEMPORAINE

**CLIENTÈLE :** 7 à 14 ans  
**PAR :** Andréanne Laroche-Choquette  
**LIEU :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Samedi de 14 h 30 à 15 h 30  
**DÉBUT/FIN :** 1 février au 12 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 68 \$

### DANSE CRÉATIVE

**CLIENTÈLE :** 3 à 5 ans  
**PAR :** Andréanne Laroche-Choquette  
**LIEU :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Samedi de 9 h à 9 h 45 (Groupes 1 et 2)  
Samedi de 10 h à 10 h 45 (Groupes 3 et 4)  
**DÉBUT/FIN :** 1 février au 1 mars (Groupes 1 et 3)  
15 mars au 12 avril (Groupes 2 et 4)  
**DURÉE :** 5 semaines  
**TARIFICATION :** 36 \$

### BILLARD LIBRE

ACTIVITÉS 18 ANS ET +  
Pour information :

Gillès Legault 450 229-6725

Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland



### PATINOIRES

HORAIRE

Parc Claude-Cardinal et parc Lépine (patinoires avec bandes)  
Ouverture des chalets  
Tous les jours de 9 h à 21 h

Lac Rond (aire de patinage libre)  
Ouverture de la roulotte et des sanitaires  
Tous les jours de 9 h à 20 h



### DANSE EN LIGNE

(INITIATION - TECHNIQUE / DÉBUTANT)

**CLIENTÈLE :** 18 ans et plus  
**PAR :** Sylvie Lebeau ou Gisèle Archambault  
**LIEU :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Mardi de 10 h à 11 h  
**DÉBUT/FIN :** 28 janvier au 8 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 61 \$

### ZUMBA

**CLIENTÈLE :** 15 ans et plus  
**PAR :** Martine Plouffe  
**LIEU :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 (Groupe 1)  
Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 (Groupe 2)  
**DÉBUT/FIN :** 28 janvier au 8 avril (Groupe 1)  
6 février au 10 avril (Groupe 2)  
**DURÉE :** 10 semaines (Groupe 1)  
8 semaines (Groupe 2)  
**TARIFICATION :** 80 \$ (Groupe 1)  
64 \$ (Groupe 2)  
**NOTE :** Groupe 2 - Pas de cours le 27 mars



### KARATÉ



**CLIENTÈLE :** 15 ans et plus  
**PAR :** Lorenzo D'Anna  
**LIEU :** Gymnase école secondaire A.-N.-Morin  
**HORAIRE :** Débutant  
Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30  
Avancé  
Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30  
**DÉBUT/FIN :** 24 janvier au 11 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 78 \$ (Assurances incluses)  
Prévoir des frais pour l'achat du kimono; information au 1<sup>er</sup> cours.  
Pas de cours les 14 février et 7 mars.  
Horaire selon calendrier scolaire.  
**NOTE :**

### DESSIN (INTERMÉDIAIRE)

**CLIENTÈLE :** 15 ans et plus  
**PAR :** Michelle Ouellette  
**LIEU :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Mercredi de 18 h 30 à 20 h 30  
**DÉBUT/FIN :** 29 janvier au 9 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 137 \$  
**MATÉRIEL REQUIS :** Tablette à dessin 14 X 17, crayons 2B ou au fusain et gomme à effacer  
**PRÉREQUIS :** Avoir de bonnes notions ou avoir suivi Dessin débutant.

Cours intermunicipal

### YOGA-SOUPLESSE

**CLIENTÈLE :** 15 ans et plus  
**PAR :** Rose Leduc  
**LIEU :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Jeudi de 9 h 15 à 10 h 15  
**DÉBUT/FIN :** 30 janvier au 10 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 89 \$

## pour adultes

### ESPAGNOL

DÉBUTANT 1 (niveau 1) Cours  
DÉBUTANT 2 (niveau 2) intermunicipal

**CLIENTÈLE :** 18 ans et plus  
**PAR :** France Dagenais  
**LIEU :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Lundi de 19 h à 21 h (Débutant 1)  
Mardi de 19 h à 21 h (Débutant 2)  
**DÉBUT/FIN :** 27 janvier au 7 avril (Débutant 1)  
28 janvier au 8 avril (Débutant 2)  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 160 \$  
**PRÉREQUIS :** Débutant 2 - Avoir suivi Débutant 1

### DANSE SOCIALE LIBRE

AVEC ORCHESTRE LE TRIOLET

**LIEU :** Les Jardins sous la Nef (180, rue Lesage)  
**HORAIRE :** Jeudi de 19 h 30 à 21 h 15  
**DÉBUT/FIN :** 23 janvier au 10 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 40 \$ / session ou 5 \$ / billet (disponible à la porte)  
**NOTE :** Aucune activité les 27 février et 6 mars.  
Carte pour la session en vente au Service des loisirs seulement.



# ACTIVITÉS *sportives et récréatives*

pour les 55 ans et plus

## *Nouveau* TAP & CLAP CARDIO

**PAR :** Céline Lapointe  
**LIEU :** Centre communautaire  
Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Mardi de 13 h 30 à 14 h 30  
**DÉBUT/FIN :** 27 janvier au 7 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 70 \$

## TAICHI

**PAR :** Andrée Piché  
**LIEU :** Centre communautaire  
Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Débutant  
Vendredi de 10 h à 11 h  
Niveau 1  
Vendredi de 11 h 30 à 12 h 30  
**DÉBUT/FIN :** 31 janvier au 11 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 65 \$



## DANSE EN LIGNE (DÉBUTANT - AVANCÉ)

**PAR :** Sylvie Lebeau ou  
Gisèle Archambault  
**LIEU :** Centre communautaire  
Jean-Baptiste-Rolland  
Mardi de 11 h à 12 h  
**HORAIRE :**  
**DÉBUT/FIN :** 28 janvier au 7 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 65 \$  
**PRÉREQUIS :** Avoir suivi 2 ou 3 sessions de :  
Initiation technique-débutant

## STRETCHING

**PAR :** Andrée Piché  
**LIEU :** Centre communautaire  
Jean-Baptiste-Rolland  
**HORAIRE :** Debout et sur chaise  
Jeudi de 10 h 30 à 11 h 30  
Exercices au sol  
Jeudi de 11 h 30 à 12 h 30  
**DÉBUT/FIN :** Debout et sur chaise  
30 janvier au 10 avril  
Exercices au sol  
30 janvier au 10 avril  
**DURÉE :** 10 semaines  
**TARIFICATION :** 65 \$

# généralités

## Politique de tarification familiale (\*) :

### Enfants (\*\*) :

1<sup>er</sup> enfant : Tarification indiquée

2<sup>e</sup> enfant : Moins 20% - 3<sup>e</sup> enfant : Moins 30%

(\*\*) Ce tarif s'applique pour des enfants d'une même famille s'inscrivant au même cours.

### Parent/enfant :

Si un parent s'inscrit au même cours que son enfant âgé de moins de 14 ans, le parent bénéficie du tarif enfant. Dans le cas où deux (2) personnes adultes (plus de 14 ans) d'une même famille (lien Parent/Enfant) s'inscrivent au même cours, le parent bénéficie d'un rabais de 20%.

**Couple :** Le participant s'inscrivant avec son (sa) conjoint(e) bénéficie d'une réduction de 20%.

### 60 ans et plus :

Moins 20% de la tarification indiquée.

**Non-résident :** Ajout de 35% à la tarification indiquée.

(\*) Un seul tarif préférentiel est applicable par participant (résident seulement), soit le plus avantageux.

### Modalités de paiement :

Sauf avis contraire, vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

Les cartes de crédit sont acceptées seulement pour les gens qui s'inscrivent sur le site de la Ville.

Si une personne inscrite à un cours désire annuler sa participation pour quelque raison que ce soit, la grille de remboursement suivante est prévue selon le moment où est présenté l'avis écrit du participant spécifiant son désir d'annuler sa participation au cours.

### Montant du remboursement\*

- Avant le deuxième cours 90% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10 \$

- Après le deuxième cours 75% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10 \$

- Après le troisième cours Aucun remboursement

\* Applicable pour les programmes d'une durée de 8 cours et plus.  
Délai de remboursement de 30 jours après le début du cours.

La Ville remboursera au participant inscrit, la totalité du montant d'inscription à une activité lorsque :

- Le Service des loisirs annule l'activité pour insuffisance de participants;
- Le participant annule, par écrit, sa participation avant le début de l'activité;
- Cette activité ne peut être réalisée pour toute raison hors du contrôle du Service des loisirs.

Preuve de résidence obligatoire.

TOUTES LES TAXES APPLICABLES SONT INCLUSES  
(15 ANS ET PLUS)

### Service des loisirs :

450 229-2921, poste 244

## ENTENTE *intermunicipale*

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non-résident.

### Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

### Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité

### ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

#### Adultes

Anglais : Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Adolphe-d'Howard

Bridge (cours 1 et 2) : Saint-Sauveur

Chant : Morin-Heights

Danse classique et contemporaine : Sainte-Anne-des-Lacs

Danse écossaise : Morin-Heights

Danse orientale (baladi) : Piedmont

Défi perte de poids : Saint-Adolphe-d'Howard

Dégustation des vins (initiation, 1<sup>e</sup> partie) : Sainte-Anne-des-Lacs

Dessin : Sainte-Adèle

Espagnol (niveaux 1 et 2) : Morin-Heights, Sainte-Adèle

Flamenco : Morin-Heights

Italien (niveaux 1 à 3) : Morin-Heights

Mise en forme et mieux-être : Piedmont

Peinture (huile et acrylique) : Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Sauveur

Photographie : Saint-Adolphe-d'Howard

Photographie (intermédiaire) : Saint-Sauveur

Pilates : Piedmont

Pilates sur ballon suisse (débutant et intermédiaire) : Morin-Heights

Tai-chi-chuan : Saint-Sauveur

Tam-Tam (débutant) : Saint-Sauveur

Tap Clap Cardio : Saint-Adolphe-d'Howard

Wu Style Tai Chi Chuan : Morin-Heights

#### Jeunes

L'art de bouger : Saint-Adolphe-d'Howard

Chant : Morin-Heights

Chant et initiation au théâtre : Sainte-Adèle

Cirque : Morin-Heights

Danse écossaise : Morin-Heights

Eveil musical : Saint-Sauveur

Gardiens avertis : Saint-Sauveur

Gymnastique : Sainte-Anne-des-Lacs

Judo : Saint-Sauveur

Magie (cours) : Sainte-Anne-des-Lacs

Peinture décorative : Saint-Adolphe-d'Howard

Yoga : Morin-Heights

#### Parents-enfants

Yoga : Morin-Heights

#### POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights : 450 226-3232, poste 111

[www.morinheights.com](http://www.morinheights.com)

Municipalité de Piedmont : 450 227-1888, poste 223

[www.municipalite.piedmont.qc.ca](http://www.municipalite.piedmont.qc.ca)

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard : 819 327-2626

[www.stadolpheedhoward.qc.ca](http://www.stadolpheedhoward.qc.ca)

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :

450 224-2675, poste 262 | [www.sadl.qc.ca](http://www.sadl.qc.ca)

Ville de Sainte-Adèle : 450 229-2921, poste 244

[www.ville.sainte-adele.qc.ca](http://www.ville.sainte-adele.qc.ca)

Ville de Saint-Sauveur : 450 227-2669, poste 421

[www.ville.saint-sauveur.qc.ca](http://www.ville.saint-sauveur.qc.ca)



# OMNIUM DE GOLF *du maire*

Les profits générés par l'Omniium de golf du maire de Sainte-Adèle, édition 2013, serviront cette année encore à appuyer divers projets pour le bénéfice des jeunes adélois.

Jusqu'à maintenant, les fonds amassés ont aidé la Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut à acheter un module de jeux extérieurs afin de permettre aux enfants de bouger et développer leur motricité en toute sécurité; ils ont permis au CPE La Barbouille d'acquérir du matériel récréatif pour les tout-petits, principalement des tricycles et des trottinettes.

De plus, l'école Saint-Joseph pourra poursuivre son projet « Je bouge et je découvre à la maternelle » qui consiste à remplacer des équipements de ski désuets afin d'assurer la sécurité de ses élèves et l'école Chante-au-Vent a pu acheter du matériel pédagogique en vue d'aider les enfants en difficulté.

L'école A.-N.-Morin, quant à elle, a offert des bourses lors de son Gala Méritas 2<sup>e</sup> cycle, qui vise à encourager les jeunes à poursuivre leurs études et ainsi contre le décrochage scolaire.

Finalement, 25 enfants des écoles primaires de Sainte-Adèle ont reçu des vêtements chauds pour la saison hivernale.



*Gala Méritas 2<sup>e</sup> cycle – École A.-N.-Morin*



*Martine Lapalme, directrice de l'école Chante-au-Vent et le maire de Sainte-Adèle, Réjean Charbonneau.*



## PROTÉGEZ votre domicile

Il n'y a pas de scénario plus désagréable que de découvrir que des voleurs sont entrés dans votre demeure et y ont subtilisé vos biens. Votre intimité ayant été brimée par des inconnus vous éprouvez une gamme d'émotions dont vous vous seriez clairement passée. Et que d'ennuis en perspective pour le remplacement de vos biens disparus.

Contrairement à la croyance populaire, les introductions par effraction ne se font pas nécessairement le soir ou la nuit; elles ont aussi lieu de jour. Il existe des moyens simples et efficaces pour diminuer les risques d'être victime de ce crime. Voici donc une série de conseils pour vous aider à protéger votre domicile contre les cambrioleurs :

### Dans la vie de tous les jours :

- Verrouillez les portes et fenêtres en tout temps.
- Gardez les entrées et garages bien illuminés la nuit.
- Protégez les ampoules extérieures.
- Taillez haies et arbustes pour minimiser les cachettes possibles.
- Créez l'impression que votre résidence est occupée en tout temps.
- Évitez de laisser à l'extérieur des outils ou objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou forcer les serrures.
- Utilisez une minuterie pour régler l'éclairage extérieur.

- Effectuez un contrôle de sécurité de tous les accès et corrigez leurs faiblesses.
- Installez des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures, y compris les portes de garage.
- Installez des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes accessibles.
- Augmentez la résistance des cadrages de portes.
- Faites installer un système d'alarme.
- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous.
- Gardez vos objets précieux dans un coffret de sûreté à votre institution financière.
- Identifiez vos biens au moyen d'un burin.

### En cas d'absence prolongée :

- Avertissez les gens de votre entourage immédiat, et en qui vous avez confiance, de la durée de votre voyage et donnez-leur une clé et un numéro de téléphone pour vous joindre en cas d'urgence (si possible).
- Demandez à une personne digne de confiance d'aller récupérer les journaux et le courrier durant votre absence ou interrompez la livraison si vous n'avez personne pour s'en occuper.
- Durant l'hiver, faites déneiger votre stationnement et demandez à cette même personne de faire des traces de pas et de

pneus pour laisser croire que vous êtes présents.

- Évitez d'inscrire dans les médias sociaux (Internet) que vous partez en voyage en expliquant en détail l'heure et la date du départ ainsi que celle du retour. Quelqu'un de mal intentionné pourrait profiter de cette information pour se rendre à votre domicile alors que vous n'y êtes pas.

Il existe à la Sûreté du Québec un programme de protection du voisinage simple que vous pouvez implanter dans votre quartier et qui s'appelle : « Bon voisin Bon œil ». La base de ce programme est de connaître ses voisins, de se faire une liste de rappel en cas d'urgence, bref, de s'échanger de l'information. Le principe est de briser l'isolement en créant une surveillance mutuelle des résidences avoisinantes.

Pour obtenir plus d'information sur ce programme, vous pouvez consulter le site Internet de la Sûreté du Québec, [www.surete.qc.ca](http://www.surete.qc.ca), ou appeler votre poste de police de la MRC des Pays-d'en-Haut, au 450 227-6848.

**En cas d'urgence ou pour signaler tout suspect ou toute situation suspecte, veuillez composer le 310-4141 (ligne terrestre) ou \*4141 lors d'appel provenant d'un cellulaire.**

## UNE NOUVELLE DIRECTRICE au Service des travaux publics

La Ville de Sainte-Adèle est fière d'accueillir dans ses rangs une nouvelle directrice au Service des travaux publics, en la personne de Catherine Hirou.

Madame Hirou possède plus de trente années d'expérience en tant qu'ingénieure au sein de l'industrie des transports et dans le milieu municipal. Par le biais des divers postes qu'elle a occupés, en tant que conseillère et gestionnaire, madame Hirou a développé des compétences pour résoudre efficacement des problématiques de nature variée, grâce à son travail avec le public, les décideurs, les



organismes publics et privés associés aux programmes et opérations de transport, de circulation et de gestion municipale. Catherine Hirou a travaillé dans plusieurs fonctions pluridisciplinaires de gestion tant sur le plan des ressources financières, humaines, qu'opérationnelles.

Femme d'action, de défis et de vision, nous sommes convaincus qu'elle saura relever les défis qu'impose la gestion du Service des travaux publics et qu'elle continuera à le faire évoluer.

Bienvenue parmi nous.



## Un HIVER des plus animés

### Expositions à venir GRATUIT



#### Mon Noël à Sainte-Adèle

6 décembre au 5 janvier

Présenté en collaboration avec



La magie de Noël dans les yeux des enfants! Les artistes en herbe de 3<sup>e</sup> année des écoles Chanteau-Vent, Saint-Joseph et Elementary school de Sainte-Adèle vivront une expérience artistique complète et unique, de la création d'une œuvre jusqu'à son exposition, en passant par l'encadrement et le vernissage. Ils nous partagent leur vision d'un Noël magique à Sainte-Adèle.



Découvrez l'univers figuratif d'une artiste adéloise de réputation internationale, dans le cadre de cette exposition qui proposera une rétrospective de la vaste carrière de Kittie Bruneau. Celle qui a réalisé une production qui compte plus de 2 000 œuvres au cours de sa carrière, utilise des techniques variées, gravures et peintures, reconnaissables entre toutes et propose un univers figuratif riche en symboles. Kittie Bruneau a fait des études à l'École du Musée des beaux-arts, en 1946, avant de poursuivre à l'École des beaux-arts

#### Kittie Bruneau

10 janvier au 23 février

Présenté en collaboration avec



de Montréal et au Montreal School of Art, en 1949. Elle présentera ses premières expositions dans plusieurs villes dont Montréal, Ottawa, Halifax et Paris. Elle a résidé l'été, pendant de nombreuses années (1961-1972), sur l'île Bonaventure, où elle avait maison et atelier. Les oiseaux de l'île auront été une inspiration importante dans son œuvre. Résidente de Sainte-Adèle, Kittie Bruneau habite dans une maison que son père a fait construire autrefois et qu'elle a dotée d'un atelier lumineux.

Une vision bien personnelle des relations humaines, du rapport à la nature, des cultures en péril. Une manière d'exprimer la souffrance, la domination, l'amour aussi. Une signature singulière et fascinante. Une opportunité exceptionnelle à ne pas manquer!

# PLACE des citoyens



## Surveillez les événements des prochains mois!

### Parfums d'ailleurs

Présenté en collaboration avec



En janvier, notre série de conférences voyage propose un tour du monde unique, en récits et en photos!

### Les aventures d'un globe-trotter 17 janvier à 19 h 30

Jadrino Huot en a « vu du pays » au cours des dix dernières années! En fait, il aura visité plus de 45 pays jusqu'à maintenant, et bien souvent hors des sentiers battus. Passionné de voyages d'aventures et de plein air, ses conseils sont appréciés par des centaines de personnes chaque année. Fort d'une vaste expérience en journalisme et en communication, notamment comme auteur, conférencier et chroniqueur voyages et plein air ainsi que comme porte-parole et attaché de presse en transport aérien, il manie le verbe et les calembours afin de capter l'attention du public et faire rigoler ses lecteurs et auditeurs. Son expertise est d'ailleurs souvent mise à contribution dans divers médias.

Ne manquez pas cette conférence qui vous fera voyager aux quatre coins du globe, des montagnes des Andes à celles de l'Himalaya, des glaciers du Groenland à ceux de la Patagonie, en passant par l'Inde, la Namibie et la Syrie.

**Carte citoyenne : 10 \$ - Tarif régulier: 15 \$**

### Samedis jeunesse

Au cours des prochains mois, le théâtre, la poésie et la magie seront à l'honneur dans le cadre de notre série jeunesse!



### Théâtre de la Botte Trouée : Dans l'œil du corbeau 25 janvier à 13 h 30

Depuis des milliers d'années, le monde est plongé dans l'obscurité. Les ombres gouvernent les hommes avec une poigne de fer. La peur est partout. Par chance, un jour, des jumeaux se voient confier la mission de ramener la lumière du soleil sur terre. Ils entreprennent alors, malgré eux, une grande aventure. Plusieurs épreuves les attendent... Réussiront-ils à les déjouer? Dans l'œil du corbeau met en scène onze personnages, plus rocambolesques les uns que les autres. Pour que le monde retrouve sa lumière... il faut que chacun d'entre nous trouve ce qui le fait briller!

**Destiné à un public de 5 à 12 ans, Dans l'œil du**

corbeau est une épopée mythologique qui entraîne les jeunes spectateurs à travers de folles aventures, où les combats épiques côtoient des moments d'amitié sincère. Cette première création du Théâtre de la Botte Trouée s'organise autour de la lutte entre le bien et le mal. En compagnie du Corbeau, l'enfant exerce son sens critique et comprend que ce qui semble mauvais ne l'est pas totalement et vice versa. Le spectacle offre une réflexion allumée sur les thèmes du courage, de la solidarité et de l'engagement.

**Enfant avec carte citoyenne : 5 \$**

**Enfant tarif régulier : 8 \$**

**Adulte accompagnateur : Gratuit**



### Le Théâtre Magique 8 mars à 13 h 30

Ce spectacle de magie est un spectacle vibrant, électrisant où se mêlent l'absurde et la grâce! Entrez dans le monde imaginaire de Patrick et Virginie, rencontrez

leurs partenaires de spectacle, Circus et Pika, laissez-vous transporter par la dextérité du magicien et la douce folie de la magicienne. Un spectacle de magie fantaisiste qui connaît un très grand succès auprès des enfants de 4 à 10 ans, mais aussi des adultes.

Le magicien Patrick Reymond a remporté plusieurs prix et distinctions dont le premier Prix au Championnat canadien de magie de Scène 2009 et le premier Prix de la SBM au Monte-Carlo Magic Stars 2000. Il y a dix ans il fondait, avec la magicienne Virginie, le spectacle du Théâtre Magique. Pour sa part, Virginie Leclerc offre des numéros de magie musicaux qui feront voyager les enfants au pays du merveilleux, du rire et du mystère.

**Enfant avec carte citoyenne : 5 \$**

**Enfant tarif régulier : 8 \$**

**Adulte accompagnateur : Gratuit**

### Symphonies et viennoiseries

Présenté en collaboration avec



### Trio romantique : Romance et passion

26 janvier à 13 h 30

Trois passionnées de la musique de chambre se rencontrent pour explorer la richesse du répertoire et des sonorités



des trios avec piano. Toutes trois dynamiques sur la scène musicale du Québec, elles se donnent pour mission de faire découvrir le répertoire classique non seulement sur scène mais aussi par l'enseignement.

**Caroline Goulet**, violoncelliste est diplômée de la Faculté de musique de l'Université Laval. Soliste et membre de l'Orchestre de l'Estuaire, violoncelliste pour la production Les Misérables, elle est aussi membre du duo de violoncelles Goulet Finzi. **Karina Laliberté**, violoniste est diplômée de la Faculté de musique de l'Université Laval et Altiste membre du duo Les beaux ténébreux avec Chantal Masson Bourque. Elle est également directrice du camp musical et des productions jeune public Cordes et compagnie. Enfin, **Eve-Amélie Dufour**, pianiste est également diplômée de la Faculté de musique de l'Université Laval et membre du groupe El Barrio del Tango, du Trio Anima et du duo Dufour-Laliberté.

**Carte citoyenne : 5 \$ - Tarif régulier : 10 \$**



### Conférences d'auteurs

#### Premières Nations, récit de voyages 23 janvier 19 h 30

Isabelle Larouche est auteure mais elle a aussi enseigné au Nunavik, le long de la baie d'Ungava. Cette expérience hors du commun lui a permis de visiter les quatorze communautés inuits. Puis, peu après la crise d'Oka, elle s'est installée à Kanesatake, pour enseigner le français auprès des jeunes mohawks. Elle aura ainsi été enseignante pendant plus de quinze ans en immersion française, et aujourd'hui, elle continue de jongler avec les mots en plus de proposer des conférences inspirées de son étonnant parcours. Qui étaient ceux qu'on appelle aujourd'hui, les Algonquiens, les Iroquoiens? Qui sont ceux qui ont aidé les premières vagues européennes et d'ailleurs à apprivoiser leur continent? Cet atelier-conférence-musée traite d'archéologie, d'art et d'artisanat, de contes et de légendes et saura captiver tous les passionnés d'histoire!

**Carte citoyenne 5 \$ - Tarif régulier : 10 \$**

Merci à nos partenaires :

**TVCOGECO**  
c'est vous

**Hôtel mont Gabriel**  
GOLF - SPA  
TENNIS - SKI

Le Journal des  
**Pays-d'en-Haut**  
La Vallée

Les billets pour les activités de la Place des citoyens sont disponibles en pré-vente au Service des loisirs de la Ville de Sainte-Adèle, à la Bibliothèque Claude-Henri-Grignon et au Bureau d'accueil touristique des Pays-d'en-Haut ou le soir même, une heure avant l'événement, à la billetterie de la Place des citoyens. On peut obtenir plus de renseignements sur la programmation des activités en consultant le site Internet de la Ville de Sainte-Adèle, section Place des citoyens: <http://ville.sainte-adele.qc.ca/>



## À surveiller en février :

### *ateliers sous le signe de la Saint-Valentin!*

#### **Atelier d'écriture : Paroles de chansons d'amour**

6 février à 19 h 30



Février est le mois tout indiqué pour offrir une chanson à l'être aimé. Qu'elles soient heureuses ou déchirantes, les chansons d'amour occuperont toujours une grande place dans notre paysage musical. Elles ont ce pouvoir d'émouvoir, de réconforter, comme si elles avaient été écrites exclusivement pour nous. Mais comment écrire un texte original sans répéter ce qui a déjà été dit à ce sujet? Comment éviter les clichés en redonnant les lettres de noblesse aux mots du cœur? Nous percevons ces mystères lors d'un atelier d'écriture sur les paroles de chansons d'amour avec l'auteur-compositeur-interprète Francis Faubert.

**Carte citoyenne : 5 \$**

**Tarif régulier : 10 \$**

#### **Atelier de création fleurs et poésie**

8 février à 13 h 30



Pour souligner la fête de l'amour, quoi de mieux que de créer son propre cadeau pour ceux que l'on aime! Au cours de cet atelier, les enfants de 5 à 12 ans pourront bricoler des objets arborant fleurs et cœurs, mais aussi entendre et composer de la poésie. Une activité qui mettra à profit la créativité sous toutes ses formes!

**Activité gratuite**

#### **Atelier de dégustation thé et chocolat**

12 février à 19 h 30



Suite à trois séjours en Chine, des rencontres avec des maîtres de thé et des producteurs, plusieurs dégustations et de nombreuses formations, Marc-André Latour, un passionné du thé, partagera ses connaissances dans le cadre d'un atelier de dégustation thé et chocolat. Cette soirée proposera un mariage de subtiles alliances et d'arômes délicieux qui permettront de faire le plein d'antioxydants! Réputée pour ses vertus incroyables sur la santé, la boisson la plus bue au monde se marie à merveille avec le chocolat, cet aliment surnommé « L'Or des Dieux ». Quatre des meilleurs Grands Crus de thé au monde dans votre tasse vous inviteront au voyage pendant que le cacao envôtera vos papilles de saveurs exquises.

**Carte citoyenne : 10 \$**

**Tarif régulier : 15 \$**

**Réservations nécessaires  
au 450 229-2921, poste 244**



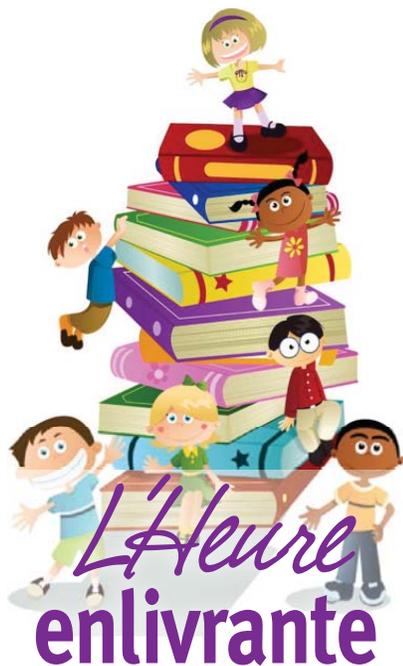
# Bibliothèque



## une naissance "LIVRE"

Le programme Une naissance un livre a été initié par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), afin de « susciter chez les jeunes, dès leur plus tendre enfance, l'éveil à la lecture et le goût des livres ». Il s'adresse aux enfants de 0 à 18 mois. En inscrivant gratuitement votre enfant à la bibliothèque, vous recevrez un ensemble-cadeau.

Documents requis à l'inscription : Une preuve d'âge (certificat de naissance ou carte d'assurance maladie). Preuve de résidence du parent



## L'Heure enivrante

Une heure du conte familiale

Inscription obligatoire au comptoir du prêt  
Âge suggéré : 3 à 9 ans  
Gratuit pour les abonnés et 7 \$ pour ceux qui ne sont pas abonnés à la bibliothèque mais qui voudraient y assister.

**Samedis à 10 h**  
**11 janvier - 8 février**  
**8 mars - 12 avril**



**POUR LES 3 À 6 ANS**  
du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2014

## Club durat Biboche

Club de lecture s'adressant aux tout-petits de 3 à 6 ans. Les enfants inscrits au Club ont accès à une sélection de livres adaptés à leur âge, à des concours ainsi qu'à des animations mensuelles préparées spécialement pour eux.

Les informations complètes concernant le Club seront affichées sur le site internet de la bibliothèque <http://ville.sainte-adele.qc.ca/bibliotheque.php> et transmises lors de la période d'inscription qui aura lieu du lundi 17 février au samedi 22 mars durant les heures d'ouverture.

En attendant vous pouvez visiter le site du Club du Rat Biboche où vous trouverez, entre autres, une section de contes audio.  
<http://www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche/index.asp>



## SEMAINE DE LA POÉSIE DES LAURENTIDES

C'est au Centre international de poésie des Laurentides qu'aura lieu le lancement de la programmation de la 4<sup>e</sup> édition de la Semaine de poésie des Laurentides qui aura lieu du 22 au 29 mars 2014.

Tout un programme vous y attend. Les détails seront dévoilés dès que la touche finale y sera faite.

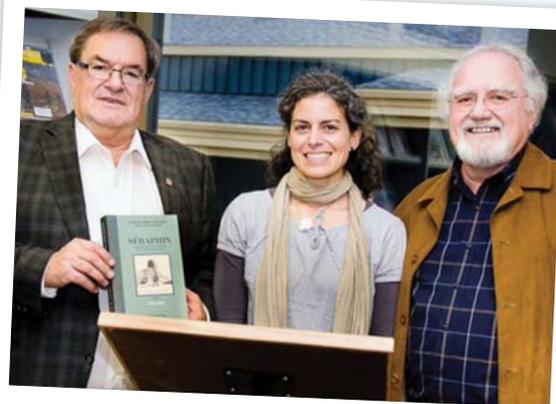
Consultez le site de la bibliothèque ou celui de l'Association des auteurs des Laurentides <http://a-a-l.ca/> pour en connaître les détails.

## La Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

était fière d'accueillir le lancement du livre *Séraphin : les nouvelles histoires des Pays-d'en-Haut* le 19 octobre dernier dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques.

Plusieurs citoyens, élus et gens du milieu du livre ont assisté à cet événement soulignant la sortie du premier de trois tomes d'un texte inédit qui parut d'abord dans une revue française, *Bonnes soirées*, sous forme de roman-feuilleton dans les années 50.

Une séance de signature a suivi la présentation faite par M. Pierre Grignon, filleul du défunt auteur, monsieur Claude-Henri Grignon, et signataire de la préface.



Réjean Charbonneau, maire, Mijanou Dubuc, responsable de la bibliothèque, et Pierre Grignon, filleul de Claude-Henri Grignon



# Bibliothèque



## Horaires du temps des Fêtes



Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27	Samedi 28	Dimanche 29
OUVERT 10 h à 16 h	FERMÉ	FERMÉ Joyeux Noël!	FERMÉ	OUVERT 13 h 30 à 19 h 30	FERMÉ	FERMÉ
Lundi 30	Mardi 31	Mercredi 1	Jeudi 2	Vendredi 3	Samedi 4	
OUVERT 10 h à 16 h	FERMÉ	FERMÉ Bonne Année!	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT 10 h à 16 h	



## Méli Mélo



### LA CARTE CITOYENNE

#### à qui s'adresse-t-elle?

#### À qui s'adresse la carte citoyenne?

Aux résidents et résidentes de Sainte-Adèle, incluant les contribuables ayant une immobilisation, les habitants de la ville (locataires) et leurs enfants.

#### Comment l'obtenir?

Chaque membre de la famille doit se présenter à la bibliothèque, au Service des

loisirs ou à l'hôtel de ville avec une preuve d'identité et de résidence pour se faire photographier et remplir le formulaire. La carte est émise sur place et est valide pour deux ans, prenant fin au dernier jour du mois de l'adhésion. Cette carte est gratuite.

#### Quelles sont les preuves de résidence reconnues?

- Permis de conduire
- Bulletin scolaire
- Avis d'imposition municipale ou scolaire

- Facture de services (téléphone, électricité, câble)
- Bail de douze mois

#### Quelles sont les pièces d'identité reconnues?

- Permis de conduire
- Carte d'assurance maladie
- Passeport

Pour les enfants, le bulletin scolaire est la preuve idéale. Un certificat de naissance sera aussi accepté, à la condition que le parent ait prouvé sa résidence.



# Loisirs, culture et vie communautaire

## CAMP D'HIVER...TISSANT 3 AU 7 MARS 2014

Dans le cadre de la semaine de la relâche scolaire, le Service des loisirs a planifié une foule d'activités très intéressantes pour vos enfants de 5 à 12 ans.

### PROGRAMMATION

GRAND CAMP (lundi au vendredi)  
MINICAMP (mardi au jeudi)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM : Atelier surprise PM : Patin et jeux extérieurs	Arbre en Arbre	Gym X-Team	Auberge le Petit Bonheur	AM : Atelier surprise PM : Glissade et jeux extérieurs

### TARIFS :

	Horaire	Tarif résident	Tarif non-résident	
Grand camp	Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h	1 <sup>er</sup> enfant 100 \$ 2 <sup>e</sup> enfant 80 \$ 3 <sup>e</sup> enfant 70 \$	120 \$	
Minicamp	Du mardi au jeudi de 9 h à 16 h	1 <sup>er</sup> enfant 85 \$ 2 <sup>e</sup> enfant 68 \$ 3 <sup>e</sup> enfant 60 \$	102 \$	
Service de garde*	Du lundi au vendredi de 8 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30	Par jour 4 \$	Par matin 2,50 \$	Par soir 2,50 \$

\* Le service de garde est disponible seulement pour les enfants inscrits au Camp d'hiver...tissant.

### MODALITÉ D'INSCRIPTION

En personne au Service des loisirs pendant les périodes suivantes :

Mercredi le 22 janvier 2014 : 8 h à 18 h 30

Jeudi le 23 janvier 2014 : 8 h à 16 h 15

Vendredi le 24 janvier 2014 : 8 h à 12 h

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Afin d'accélérer le processus d'inscription, vous pouvez créer votre dossier en ligne en accédant à notre site internet sous l'onglet « Inscriptions aux activités » se situant sur la page d'accueil.

Vous pouvez également vous procurer le formulaire d'inscription ainsi que la fiche médicale et d'information générale au Service des loisirs pendant les heures d'ouverture ou sur notre site internet, et ce, à compter du 13 janvier 2014.

### LORS DE L'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT :

- fournir votre carte citoyenne ou une preuve de résidence;
- présenter la carte d'assurance maladie de l'enfant;
- remplir une fiche médicale et d'information générale pour l'enfant;
- fournir le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde, afin que nous puissions émettre le « relevé 24 »;
- payer la totalité des frais pour chaque enfant.

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Argent comptant, paiement direct ou chèque fait à l'ordre de la VILLE DE SAINTE-ADÈLE.

La Ville de Sainte-Adèle se réserve le droit de changer les activités sans préavis.

### POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

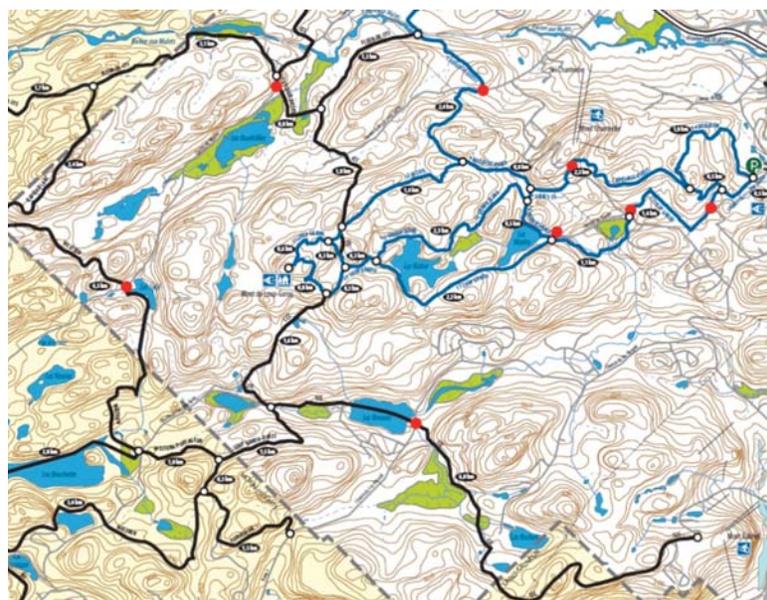
Aucun remboursement ni échange.



L'organisme Plein-Air-Sainte-Adèle est fier de compter et d'entretenir plus de 120 km de sentiers récréatifs pour les amoureux des sports de plein air.

Avis aux intéressés, la carte des sentiers Ski de fond/Raquette est disponible au coût de 3 \$ aux points de vente suivants : Service des loisirs, Hôtel de ville, Bureau d'information touristique.

Réseau de ski de fond – Secteur Chantecler



Réseau de Raquette – Secteur Chantecler



Vous pouvez consulter notre site internet au [www.pleinairsteadele.com](http://www.pleinairsteadele.com) pour toutes les informations et les dernières nouvelles.





# Loisirs, culture et vie communautaire



Pierre Morabito (conseiller municipal), Jean-François Tremblay (pour Roger Faucher), Philippe Paradis (Santé amicale), Lise Gendron (conseillère municipale), Claude Chapdelaine (président de PASA), John Butler (conseiller municipal), Réjean Charbonneau (maire), Nadine Brière (conseillère municipale), Karine Laramée (Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut), Robert Lagacé (conseiller municipal), Guy Vandenhove (président de la Chambre de commerce), Arnaud Cheron (entraîneur FC Boréal) et Pierre Beaudoin (Chevaliers de Colomb).

## BRUNCH des bénévoles 2013

Le 27 octobre dernier s'est tenu le brunch annuel des bénévoles à l'hôtel Mont Gabriel. La Ville de Sainte-Adèle tenait à rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à améliorer la qualité de vie de la communauté adéloise.

Félicitations à :  
Monsieur Pierre Beaudoin – Implication jeunesse  
Monsieur Arnaud Cheron – Développement sportif  
Monsieur Roger Faucher – Mention humanitaire  
Monsieur Philippe Paradis – Constance et engagement diversifié  
PASA – Dévouement sans borne  
Monsieur Guy Vandenhove – Développement économique

*Merci pour votre implication  
et votre générosité!*

## La fête de L'HALLOWEEN



Encore une fois, ce fut la fête sur la rue Valiquette cette année ! Malgré la mauvaise température, les enfants ont parcouru la rue pour récolter des bonbons. Certains organismes de Sainte-Adèle les attendaient dans les kiosques qui leur offraient de petites frousses, une potion de sorcière et des friandises. Merci à la Maison de la famille des Pays-d'en-Haut, la Maison des jeunes, le Club optimiste, l'entraide bénévole et le café communautaire l'Entre-gens.

Merci aussi aux commerçants pour avoir participé à ce beau succès. On peut dire que le chocolat chaud de la Chocolaterie Marie-Claude était délicieux et très apprécié de tous !

## La patinoire et l'anneau de glace DU LAC ROND



Quoi de plus féérique que de chausser ses patins, long foulard au cou, pour s'élancer sur un lac gelé, couronné de montagnes protectrices tapissées de neige blanche?

À plus de 300 mètres d'altitudes, l'anneau de glace du lac Rond, situé au cœur de Sainte-Adèle, prodigue généreusement l'attrait idyllique d'une journée au grand air.

Son parcours de près d'un kilomètre de long est bordé par un anneau de marche, de bancs ainsi que d'une roulotte et de toilettes chauffées ouvertes de 9 h à 20 h. Accès par la rue du Chanteclair.

Pour le modeste prix d'une bouffée d'air pur, avouez qu'il n'y a plus d'excuse de se priver d'une telle journée de plaisir.

## PARC de la Rivière Doncaster

Sainte-Adèle • [www.parcdoncaster.com](http://www.parcdoncaster.com) • 450 229-6686 • 514 718-6686

L'hiver, le Parc de la rivière Doncaster vous offre un magnifique spectacle ! La blancheur de la neige est époustouflante et les glaces formées par les rapides de la rivière changent de forme à chaque semaine. Venez profiter des sentiers de raquette (10 km) et de marche (4 km par entretien mécanique) qui vous feront découvrir ces beautés naturelles !

## SOCCER FC BORÉAL INSCRIPTIONS SAISON 2014

Du 13 au 18 janvier 2014

Au Service des loisirs,  
Du lundi 13 au jeudi 16 janvier de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h  
Vendredi 17 et samedi 18 janvier de 9 h à 12 h.

**Rabais de 25 \$ applicable sur les inscriptions faites entre le 13 et le 18 janvier 2014**

Du 20 janvier au 28 février, les inscriptions se feront auprès du Club de soccer FC Boréal, situé au 296, rue des Génévriers à Prévost.

**Période d'inscription**  
Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30  
Jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h, de 13 h à 15 h 30 et de 19 h à 21 h  
Samedi de 9 h à 12 h

Pour information : 450 592-2282, [www.fcboreal.ca](http://www.fcboreal.ca)



# LES PLAISIRS d'Hiver 2014

Du 26 janvier au 23 février  
Lac Rond (rue du Chantecler)



**26 janvier** . Hockey d'antan (Pound hockey)  
**13 h à 15 h** de la Chambre de commerce  
. Jeux gonflables . Tire sur neige (\$) . Mascotte



**2 février** . Disco-Patin . Tire sur neige (\$)  
**13 h à 16 h** . Chocolat chaud



**9 février** . Promenades en carriole . Tours de traîneau à chiens  
**11 h à 15 h** . Amuseurs publics . Kiosques alimentaires  
. Tire sur neige (\$) . P'tit Caribou du maire

**16 février** . Personnages de Disney de la tohu-bohu  
**11 h à 15 h** . Miniferme . Tire sur neige (\$)

**23 février** . Jumpai  
**13 h à 16 h** . Animation de cerfs-volants  
. Chocolat chaud

VENEZ PARTICIPER EN FAMILLE à la multitude d'activités proposées dans le cadre des plaisirs d'hiver de Sainte-Adèle sur le magnifique lac Rond.  
Activités organisées par le Service des loisirs et Festivités au cœur des saisons.

## Coordonnées **DES SERVICES**

**450 229-2921**

### Hôtel de Ville

1381 boulevard de Sainte-Adèle  
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

### Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

555 boulevard de Sainte-Adèle

### Service des loisirs

1200 rue Claude-Grégoire

### Service des travaux publics et génie

2815 rue Rolland

**URGENCE** ..... **911**

Appels non urgents  
(Sûreté du Québec) ..... 310-4141

*Le bulletin municipal  
« L'Actualité adéloise »  
est une publication distribuée  
par la Ville de Sainte-Adèle*

Infographie : Caméléon Publi-Design  
Impression : Imprimerie Ste-Adèle  
Tirage : 7 100 copies

